

➤ **RESPONSABLE
PEDAGOGIQUE**

Jean-Baptiste VILA

Maître de conférences en Droit
Public à l'UPF

Intervenants :

Florence POIRAT

Professeure de Droit public

Hinamoe BROTHERSON

Enseignante en Droit constitutionnel

Stella LILIN

Enseignante en Economie politique

Hervé LALLEMANT

Enseignant en Droit des institutions
administratives

ESTEFFE Christel

Enseignante en Anglais

Sémir AL WARDI

Professeur en Science politique

Alain MOYRAND

Maître de conférences en Droit
public

Loïs BASTIDE

Maître de conférences en Sociologie
à l'UPF

Thierry CATTEAU

Enseignant en Institutions
polynésiennes

Batina VICENTI

Enseignante en Finances publiques

Mélanie RIBIERE

Enseignante en Synthèse de dossiers
et préparation à l'entretien oral

Raina LAYTON

Enseignante en Méthodologie des
épreuves écrites

Jason LEAU

Enseignant en Droit administratif

Jean-Paul PASTOREL

Professeur de Droit public

Cédric SEPTON

Enseignant en Histoire
contemporaine

Poeraina FAANA

Enseignante en Droit de la fonction
publique

➤ **CALENDRIER**

**De septembre 2026
à juin 2027**

LICENCE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Objectifs et compétences développées

La Licence d'Administration Publique (LAP) permet en 1 an d'acquérir les connaissances juridiques et économiques qui correspondent aux programmes des concours administratifs de catégories A et B, ainsi que les méthodes adaptées aux épreuves écrites et orales de ces concours, et de se positionner au niveau carrière.

Public et conditions d'accès

Peuvent s'inscrire de droit à la Licence d'Administration Publique, les titulaires d'un DEUG ou d'une L2 en Droit, en AES, en Economie et gestion ou, sur dispense après examen de leur dossier par la commission pédagogique, les titulaires d'un autre diplôme sanctionnant une formation Bac+2, ainsi que les personnes présentant une expérience professionnelle pouvant donner lieu à validation.

Débouchés

Accès aux emplois de catégorie A de la fonction publique et aux cursus universitaires.

Organisation pédagogique

En cours du soir de 17h00 à 20h00 en semaine et les samedis matin

Contenu détaillé

Semestre 5 : 211 heures

U.E 5.1 Droit constitutionnel

U.E 5.2 Economie politique

U.E 5.3 Droit des institutions administratives

U.E 5.4 Grandes questions sociétales contemporaines

U.E 5.5 Problèmes politiques et sociaux contemporains

U.E 5.6 Institutions polynésiennes

U.E 5.7 Synthèse de dossiers

U.E 5.8 Méthodologie des épreuves écrites

U.E 5.9 Préparation à l'entretien oral

U.E 5.10 Langue vivante anglais

U.E 5.11 Découverte du monde professionnel

Semestre 6 : 265 heures

U.E 6.1 Droit administratif

U.E 6.2 Finances publiques

U.E 6.3 Union européenne

U.E 6.4 Histoire contemporaine

U.E 6.5 Droit de la fonction publique

U.E 6.6 Méthodologie des épreuves écrites

U.E 6.7 Préparation à l'entretien oral

U.E 6.8 Langue vivante anglais

U.E 6.9 Rapport de stage ou rapport de recherche

Durée

476 heures en présentiel

Moyens pédagogiques, technique et d'encadrement

- Salle disposant d'un écran interactif permettant de projeter le support de l'intervenant et de retransmettre le cours en visioconférence vers les campus connectés des archipels.
- Présentations PowerPoint

Validation

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un examen terminal dans les matières à cours magistral et par un contrôle continu dans les matières à travaux dirigés.

Le contrôle continu comprend un minimum de deux évaluations pour chaque enseignement concerné.

Frais de formation : 95 000 F CFP

UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES (IAE) - SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE UPF

B.P. 6570 – 98702 Faa'a – Tahiti – Polynésie française

Tél. : 40.80.38.77 – Fax : 40.80.39.77

formation-continue@upf.pf – www.forco.upf.pf